

Réunion Conseil des Sages **24 novembre 2022**

Présents : Mesdames Geneviève CANO, Monique JACQUET. Messieurs Guy DEMICHEL, Philippe HEVIN, Jean HVOSTOFF, Jean-Pierre LARCHEVÊQUE, Christian LEMAIRE, Claude LEVAUFRE, Pierre PRUNETA.

Absents excusés : Mesdames Françoise BEZAIN, Diane de SAINT LEGER. Monsieur Jeannik MARCAULT.

Cette réunion débat, s'est passée autour d'un repas au restaurant le « Chat Botté » de 12 heures à 14 heures.

Pierre PRUNETA participant à «La mémoire au Village » nous pose deux questions :

- Peut-elle se joindre à nous pour participer à l'état des lieux de la carrière du bois Saint Jean. Aucun Sage ne s'oppose à cette collaboration. Nous demandons à Monsieur le Maire Yvan LUBRANESKI d'approuver ou non cette demande.

- La mémoire au Village désire faire un état des chemins de la commune des Molières avec les Sages. Aucun Sage ne s'oppose à cette collaboration. Notre Maire sera également prévenu.

J'avais fait une cartographie des chemins ruraux à partir du fascicule « État de reconnaissance des chemins ruraux existant sur le territoire de la commune de Les Molières » datant de 1892. J'ai donné ce travail à la Mairie lors d'une réunion des Sages. J'ai proposé à Pierre de donner mon travail à « La mémoire au Village » si elle le désire.

Claude LEVAUFRE propose que le Conseil des Sages complète cet état des lieux en indiquant sur des fiches mises à disposition des villageois et randonneurs les différents circuits et leurs durées.

Investigation auprès des habitants sur divers thèmes sur proposition de Claude LEVAUFRE.

Des binômes de Sages se chargeraient de procéder, par entretien verbal à une investigation auprès des habitants sur leur satisfaction de vivre aux Molières, les améliorations qu'ils souhaitent,

Ceci avec l'assentiment du Maire.

Les avis sont partagés :

- Utilité ou non ? Intimité des gens, validité de leurs réponses ?
- Faut-il les prévenir de ces investigations par internet ?
- Quels questionnaires? Sur la propreté du village, le devenir du village,
- Il est impératif que les questions concernent le bien général et excluent les intérêts personnels ou à visée de propagande.
- Une fois le « questionnaire » établi pourquoi ne pas le soumettre aux habitants via la messagerie "com aux molières" ce qui limiterait les démarches à faire par les binômes ?
- etc.....

La décision du Maire et son investissement dans un tel projet est nécessaire pour tous les Sages.

Une nouvelle réunion est prévue (date à définir) pour savoir si après un temps de réflexion les Sages se sentent aptes à mener cette investigation telle qu'elle est proposée. Cela nécessiterait de proposer un schéma directeur sur un ou des sujets et les questionnaires à soumettre aux habitants.

Ce n'est qu'après cette réunion que sera présentée ou non cette proposition d'investigation au Maire.

Jean HVOSTOFF en tant que Président a demandé quels Sages seraient présents à l'invitation sur l'aménagement du secteur d'extension dit « La Janvierie » le 29 novembre. Tous répondent qu'ils seront présents, car cet aménagement amène plusieurs interrogations :

- Des riverains ont vu des personnes prendre des mesures ?
- Les aménagements sont-ils déjà plus ou moins décidés ?
- etc
- Les acteurs à cette invitation ne seront-ils là que pour acquiescer cet aménagement ou seront-ils autorisés à apporter quelques modifications mineures ?

Jean HVOSTOFF, en tant que Président, comprend que les Sages qui se sentent directement concernés par une décision de la Mairie posent des questions au Maire ou à un conseiller municipal, mais ces questions sont personnelles et doivent le rester.

Quand un sage se sent personnellement concerné par une décision de la mairie, merci à lui de poser sa question directement. Eventuellement s'il le juge nécessaire il peut mettre les Sages en copie.

Question :

- Christian LEMAIRE demande si les Sages peuvent connaître l'avancée des travaux rue de Cernay et Place de la Bastille.